



Conférence générale

32e session

Rapport

Генеральная конференция

32-я сессия

Доклад

rep

Paris 2003

General Conference

32nd session

Report

المؤتمر العام

الدورة الثانية والثلاثون

تقرير

Conferencia General

32ª reunión

Informe

大会

第三十二届会议

报告

32 C/REP/5

8 août 2003

Original anglais

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES ACTIVITES DE L'INSTITUT DE L'UNESCO POUR L'APPLICATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION A L'EDUCATION (2002-2003)

PRESENTATION

Source : Article VI (3) des Statuts de l'Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information à l'éducation (ITIE).

Antécédents : Au nom du Conseil d'administration de l'Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information à l'éducation, le Président du Conseil présente à la Conférence générale le troisième rapport relatif aux activités et aux programmes de l'Institut, ainsi qu'aux ressources dont il dispose pour exécuter ses projets. Le présent rapport couvre la période comprise entre la fin de la 31e session de la Conférence générale et le 31 juillet 2003.

Objet : Le rapport décrit brièvement les programmes de recherche et de formation de l'Institut en matière d'application des technologies de l'information et de la communication (TIC) à l'éducation, ses activités de centre d'échange d'information et les ressources institutionnelles et financières affectées à ces activités.

Décision requise : Le présent document n'appelle aucune décision.

I. INTRODUCTION

1. Le troisième rapport du Conseil d'administration de l'Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information à l'éducation (ITIE) sur les activités de l'ITIE au cours de l'exercice 2002-2003 est présenté à la Conférence générale de l'UNESCO à sa 32^e session, conformément à l'article VI(3) des Statuts de l'ITIE.

II. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ITIE

2. Au cours du présent exercice biennal, le Conseil d'administration de l'ITIE s'est réuni deux fois, en 2002 et en 2003. Le mandat du premier Conseil d'administration de l'ITIE a expiré en juin 2002 et, conformément à l'article III(2) des Statuts de l'ITIE, le Directeur général de l'UNESCO a nommé en avril 2003 pour un mandat de quatre ans les membres du Conseil suivants : les professeurs : Saleh Abdulrahman Al-Athel (Arabie saoudite), Vaino Brazdeikis (Lituanie), Bernard Cornu (France), Xingfu Ding (Chine), Avram Eskenazi (Bulgarie), Vladimir Filippov (Fédération de Russie), Diana Laurillard (Royaume-Uni), Galym Mutanov (Kazakhstan), Michael Zgurovsky (Ukraine) et Alexander Zhuk (Bélarus).

3. Conformément à son Règlement intérieur, le nouveau Conseil d'administration de l'ITIE a élu à sa première session (27-28 juin 2003) son Comité exécutif, composé des membres suivants : M. Saleh Abdulrahman Al-Athel (Arabie saoudite), Président du Conseil d'administration, M. Bernard Cornu (France), Vice-Président, et M. Michael Zgurovsky (Ukraine).

4. Lors de ces deux sessions, le Conseil d'administration a examiné le Programme et budget de l'ITIE pour 2002-2003 et approuvé après débat la Stratégie à moyen terme de l'ITIE ainsi que le rapport sur l'état d'avancement des activités du programme de l'ITIE préparé par le Directeur de l'Institut. Les membres du Conseil ont pris note des considérables progrès accomplis par l'Institut dans son développement, se sont déclarés extrêmement satisfaits de l'efficacité et de l'ampleur du travail effectué par l'ITIE au cours de l'exercice biennal, qui a été fructueux et utile pour les Etats membres de l'UNESCO, ont exprimé leur gratitude au Directeur et au personnel de l'Institut et ont recommandé que le Siège utilise l'ITIE et son potentiel de manière plus active.

III. LES ACTIVITES DE PROGRAMME

5. S'employant à aider les Etats membres de l'UNESCO à relever les défis de la société de l'information, l'ITIE a consolidé ses efforts autour des sous-objectifs stratégiques suivants, qui sont inscrits dans la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO pour 2002-2007 : *identifier les nouvelles tendances du développement de l'éducation et promouvoir le dialogue sur les politiques et utiliser les technologies de l'information et de la communication (TIC) au service de l'éducation*. Contribuant à la réalisation de ces sous-objectifs, l'Institut a cherché à atteindre, dans ses activités de programme, l'objectif stratégique suivant, formulé dans la Stratégie à moyen terme de l'ITIE : renforcer le potentiel national dans l'application des TIC en faveur du développement de l'éducation. L'ITIE assume les cinq fonctions inscrites dans la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO, à savoir servir de catalyseur pour la coopération internationale, de laboratoire d'idées, de centre d'échange d'information, d'organisme normatif et d'organisme de développement des capacités des Etats membres. Les activités de programme ont été conduites dans trois domaines connexes : recherche et développement de projets, formation et activités d'échange d'information.

6. La **recherche** sur les applications des TIC à l'éducation est considérée comme l'activité centrale de l'Institut. Elle constitue le fondements nécessaire pour développer plus avant les projets,

élaborer des matériels de formation et de méthodologie, conduire des activités de formation, prêter une aide aux Etats membres de l'UNESCO dans la formulation de leurs politiques et dans la mise en oeuvre de leurs projets pilotes nationaux et, enfin, fournir aux Etats membres de l'information sur le terrain. L'ITIE a organisé 12 séminaires, ateliers et réunions d'experts d'envergure internationale, 4 tables rondes et 6 réunions de travail sur des projets pilotes nationaux et sous-régionaux et coorganisé et/ou parrainé 8 conférences internationales.

7. **Activités de formation.** Conformément à l'approche stratégique de l'Institut, la formation et le recyclage du personnel éducatif dans l'application des technologies de l'information et de la communication à l'éducation figuraient parmi les premières priorités, ce qui a eu un effet multiplicateur. Pour diffuser aussi amplement que possible les connaissances et les meilleures pratiques en matière d'application des TIC à l'éducation, l'ITIE a organisé 16 ateliers et sessions de formation et 11 séminaires thématiques de formation et de recherche en ligne.

8. Les activités de formation avaient pour **principaux groupes cibles** les suivants :

- les responsables de l'élaboration des politiques et décideurs de la sphère éducative et les directeurs des systèmes éducatifs nationaux et régionaux ;
- les directeurs d'établissements de formation préparatoire et de formation continue des enseignants, les formateurs de formateurs dans le domaine de l'application des TIC à l'éducation et
- les enseignants, les coordinateurs chargés des TIC dans les établissements d'enseignement d'autres catégories de personnel éducatif.

9. L'Institut a eu recours à son propre **programme d'éducation**, qui consiste en un cours fondamental, cinq cours de formation spécialisés à caractère modulaire, notamment sur *le multimédia dans l'éducation* et *les TIC dans le téléenseignement*, et des jeux de matériels de formation d'appoint. La poursuite naturelle du programme d'éducation de l'Institut se concrétise dans son projet ICDL/ECDL (définition de normes internationales et européennes applicables à l'apprentissage de l'informatique). L'ITIE a entamé en décembre 2002 cette activité, qui s'adresse aux représentants de grandes universités de différentes régions de la Fédération de Russie et au personnel administratif du bureau du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Russie. En mai 2003, l'ITIE a organisé une réunion de travail avec les conseils d'administration de ECDL Russie AS et de Datakortet AS sur la poursuite de leur coopération dans la Fédération de Russie et les autres pays de la CEI.

10. Afin de mettre en oeuvre son objectif stratégique, l'Institut a concentré des ressources en vue d'obtenir des résultats concrets et axé ses efforts sur quatre grands domaines de programme et sur des thèmes correspondants choisis en fonction des demandes des Etats membres et des recommandations formulées dans les réunions internationales d'experts.

Domaine de programme I : *Soutenir le renforcement des capacités nationales pour l'application des TIC dans les systèmes éducatifs*

Thèmes :

- Les TIC dans l'enseignement et la formation techniques et professionnels
- L'emploi des TIC pour développer le régime d'enseignement général
- L'application des TIC pour améliorer la formation des enseignants
- Les TIC dans l'éducation spéciale.

Domaine de programme II : *Mettre en place un environnement informationnel pour l'éducation*

Thèmes :

- L'environnement informationnel pour l'éducation : conception et utilisation
- Les TIC dans l'enseignement à distance
- Les bibliothèques numériques au service de l'éducation
- L'Internet dans l'éducation
- Le multimédia dans l'éducation.

Domaine de programme III : *Améliorer la qualité de l'éducation grâce aux TIC*

Thèmes :

- Problèmes éthiques, psychologiques et sociétaux liés à l'application des TIC à l'éducation
- Indicateurs de l'application des TIC à l'éducation.

Domaine de programme IV : *Promouvoir l'utilisation des TIC dans l'éducation pour apprendre à vivre ensemble*

Thèmes :

- Les TIC dans l'enseignement de l'histoire
- Les TIC dans l'enseignement et l'apprentissage des langues étrangères
- L'intégration de l'éducation, de l'art et des TIC pour le développement de la personnalité.

11. Les activités de l'ITIE dans le cadre du **domaine de programme I** consistent, notamment, à apporter une aide dans la formulation et l'analyse des politiques et dans la diffusion des connaissances sur le rôle, les méthodes et les formes modernes des TIC dans l'éducation, en particulier dans l'éducation spéciale, l'enseignement secondaire, l'enseignement technique et professionnel et la formation des enseignants. Des études sur l'éducation ont été conduites sur les thèmes précités et des réunions internationales d'experts, par exemple sur *Les TIC dans l'éducation spéciale* (avec la participation de 14 experts de huit pays : Arménie, Australie, Bélarus, Chypre, Danemark, Fédération de Russie, Italie et Royaume-Uni) et *Les TIC dans l'enseignement et la formation techniques et professionnels* (avec la participation de 15 experts de six pays : Canada, Fédération de Russie, Inde, Italie, Norvège et Pays-Bas, ainsi que de l'Union mondiale ORT).

12. L'Institut a contribué à l'élaboration de plans d'action nationaux pour l'EPT en renforçant les capacités en matière d'utilisation des TIC en faveur des objectifs de l'EPT. L'ITIE a organisé de février à avril 2003 son deuxième séminaire de haut niveau sur le thème *Vers des politiques d'intégration des technologies de l'information et de la communication à l'éducation* en coopération avec le Bureau de l'UNESCO à Bangkok et avec le cofinancement du Fonds-en-dépôt japonais. Les décideurs et responsables de l'élaboration des politiques de 10 pays d'Asie et du Pacifique ont amélioré les plans d'action, les stratégies et les politiques d'application des TIC dans les systèmes éducatifs nationaux.

13. Des activités en cours dans le cadre du projet sous-régional sur *Les technologies de l'information et de la communication au service du renforcement des capacités éducatives en vue de la construction d'une société du savoir* pour l'Europe du Sud-Est (financé par le Fonds-en-dépôt japonais) visent à renforcer les capacités éducatives nationales en exploitant les TIC dans l'éducation et en diversifiant leurs applications à des fins de formation. Sur demande, l'ITIE a lancé et suivi des projets pilotes nationaux sur *La formation et le recyclage du personnel éducatif aux fins*

de l'application des TIC à l'éducation en République de Moldova et dans la Fédération de Russie et sur *Les TIC dans l'éducation spéciale* en Arménie.

14. L'ITIE a collaboré à un document d'orientation intitulé *ICT Role in Secondary Education for the Information Society* (Le rôle des TIC dans l'enseignement secondaire en faveur de la société de l'information) avec l'Université de Twente et le Secteur de l'éducation et préparé une enquête analytique intitulée *ICTs in TVET* (Les TIC dans l'enseignement et la formation techniques et professionnels) en collaboration avec UNEVOC Canada sur l'enseignement professionnel à l'intention des administrateurs et des formateurs d'enseignants. Trois sessions de formation sur *Le recyclage des éducateurs scolaires aux fins de l'application des TIC à l'éducation* ont été organisées pour environ 150 éducateurs.

15. L'ITIE a stimulé l'échange international de résultats de recherches, de connaissances et d'informations sur l'emploi des TIC dans l'éducation par le biais de deux tables rondes sur les thèmes *Vers des politiques d'intégration des TIC à l'éducation* (Bangkok, décembre 2001), et *L'expérience internationale sur l'utilisation des TIC dans l'éducation* (Moscou, novembre 2002), et il a coorganisé et/ou coparrainé huit conférences internationales, qui ont réuni 2.500 décideurs, enseignants, formateurs d'enseignants et chercheurs venant d'une cinquantaine de pays.

16. **Le domaine de programme II** portait sur la recherche, la formation et la diffusion d'information. Les réunions internationales d'experts sur *L'enseignement supérieur à distance en Afrique : perfectionnement professionnel et préparation de stages* (Dar es-Salaam) et sur *Les bibliothèques numériques dans l'éducation* (Moscou), un séminaire pour experts de haut niveau sur *La formulation des politiques et l'utilisation pratique des TIC au service de l'enseignement supérieur à distance dans des pays d'Afrique* (Nairobi), un atelier sur *L'enseignement à distance : les expériences canadienne et russe* (Moscou) et une table ronde sur *Le renforcement du développement des réseaux de formation à distance en Asie centrale* (Almaty) ont contribué à mieux informer sur ces questions 74 experts venant de 23 pays et à renforcer leurs capacités.

17. L'Institut a élaboré deux cours de formation spécialisés sur *Le multimédia dans l'éducation* et *Les TIC dans l'enseignement à distance*, qu'il a utilisés dans des activités de formation, dont un atelier sur *Les TIC dans l'enseignement à distance* (Dar es-Salaam), un séminaire sur *L'utilisation des technologies de l'information dans toutes les disciplines au programme (multimédia et Internet)* (Nicosie), une session de formation sur *Le multimédia dans l'éducation* (Vilnius) et un séminaire de formation sur *L'apprentissage à distance dans les pays de la CEI : suivi des besoins et des possibilités en matière d'éducation* (Moscou). Environ 150 éducateurs ont été formés au cours de ces rencontres et des documents d'information, de formation et de méthodologie sur tous les thèmes précités ont été publiés et diffusés. Les activités de recherche et de formation se sont accompagnées de six séminaires en ligne.

18. L'ITIE a lancé et suivi le projet pilote national *L'enseignement à distance dans les écoles rurales* au Kazakhstan. L'expérience et les résultats de ce projet ont été partagés avec d'autres pays appartenant à la Communauté d'Etats indépendants (CEI) lors d'une conférence internationale sur *Le téléenseignement assisté par les TIC*, à laquelle ont participé en mai 2003 plus de 60 représentants de neuf pays.

19. Le projet sous-régional de *Renforcement du développement de réseaux de formation à distance en Asie centrale* a été mis en oeuvre en coopération avec le Bureau de l'UNESCO à Almaty. L'Institut a également élaboré le projet *Les technologies de l'information et de la communication au service de l'enseignement supérieur à distance en Afrique subsaharienne* aux fins de formation et recyclage du personnel éducatif sur l'utilisation des TIC dans l'enseignement

supérieur à distance dans la région et il a entamé les activités financées par le Fonds de dépôt de l'EPT.

20. Les activités de l'ITIE dans le **domaine de programme III** comprennent l'élaboration d'un système d'indicateurs, son application pratique pour une analyse quantitative et qualitative, la mesure et l'évaluation de l'influence du recours aux TIC sur le développement et la qualité de l'éducation. Le projet sous-régional *Application des TIC dans les systèmes d'enseignement des pays membres de la Communauté d'Etats indépendants* a permis de mesurer l'utilisation des TIC dans l'éducation. Les matériels créés conjointement avec la réunion d'experts sur *L'application des TIC à l'éducation : situation actuelle, besoins et perspectives - Indicateurs et systèmes d'information* et le rapport statistique *Basic ICT Usage Indicators in Secondary Education in the Baltic and CIS States* (Indicateurs fondamentaux de l'utilisation des TIC dans l'enseignement secondaire dans les pays de la Baltique et de la CEI) ont été imprimés et diffusés. Les résultats du projet ont été présentés à la septième Conférence des ministres de l'éducation des pays de la CEI (Almaty), à un atelier consultatif ayant pour objet de *mettre au point des indicateurs de performance pour les TIC dans l'éducation* (Quezon) et à la conférence internationale sur *L'enseignement secondaire pour un avenir meilleur : tendances, défis et priorités* (Mascate, Oman).

21. Le deuxième thème du domaine de programme III a été conçu pour améliorer la qualité de l'éducation. Une des activités en était un séminaire de recherche sur *Les aspects éthiques, psychologiques, sociétaux et juridiques de l'application des TIC à l'éducation* organisé par l'ITIE et auquel ont participé 19 experts d'Allemagne, des Etats-Unis, de la Fédération de Russie, de Pologne et du Royaume-Uni. Des matériels d'information et d'analyse préparés par des groupes internationaux d'experts ont été publiés à cette occasion.

22. L'essentiel des activités de l'ITIE dans le cadre du **domaine de programme IV** portait sur l'emploi des TIC dans le processus éducatif pour développer la compréhension mutuelle, la tolérance, le respect des traditions et la préservation de la diversité culturelle et linguistique comme conditions préalables du développement durable. Des réunions internationales d'experts ont été organisées sur *L'emploi de l'Internet dans l'enseignement/l'apprentissage des langues étrangères* (avec la participation de 17 experts d'Allemagne, des Etats-Unis, de la Fédération de Russie, de la France et de la Norvège) et sur *L'intégration de l'éducation, de l'art et des TIC en faveur du développement de la personnalité* (avec la participation de 12 experts de la Fédération de Russie, de l'Italie, du Kazakhstan, de la Lituanie et du Royaume-Uni). Une quarantaine d'enseignants russes ont assisté à un atelier de formation sur *L'utilisation des TIC dans l'enseignement des langues étrangères*.

23. L'ITIE a participé activement au **projet de thème transversal de l'UNESCO** *Base de connaissances concernant l'enseignement supérieur ouvert et à distance à l'intention des décideurs*. Une réunion spéciale d'experts pour les agents de coordination de l'ITIE des pays de la CEI et de la Baltique sur la mise au point de ce projet à Kiev a rassemblé des représentants de 11 Etats. Pour donner suite aux recommandations formulées au cours de cette réunion, l'ITIE a mis sur pied un groupe de travail chargé de rédiger une documentation pour le projet et organisé une recherche régionale spéciale qui a permis d'ouvrir une base de connaissances sur le Web et de définir les modalités pour remplir celle-ci.

24. Au même titre que la recherche et la formation, le **centre d'échange d'information** était l'un des principaux domaines d'activité de l'ITIE. En 2002-2003, l'ITIE a publié 37 documents d'analyse, de formation, de méthodologie et d'information, ainsi que son *Bulletin de l'ITIE*.

25. Pour renforcer les liens entre l'Institut et sa clientèle dans le monde, la préférence a été donnée à la diffusion directe des publications de l'ITIE auprès des instances éducatives chargées de

l'application des TIC à l'éducation et des établissements d'enseignement supérieur. L'ITIE a distribué 4.500 exemplaires de ses publications à plus de 400 commissions nationales pour l'UNESCO et agents de coordination nationaux pour favoriser la coopération avec l'ITIE ainsi qu'avec des organisations intergouvernementales et non gouvernementales, des instituts et des associations professionnelles dans le monde entier. Les publications de l'ITIE ont également été envoyées sur demande à des ministères de l'éducation et à des commissions nationales pour l'UNESCO dans 38 pays, à des organisations internationales, à des bureaux et centres de l'UNESCO, à des représentants d'administrations, à des chercheurs et à des éducateurs d'instituts d'enseignement du monde entier.

26. La Conférence générale, à sa 31^e session, a appelé le Conseil d'administration de l'ITIE "à mener des recherches et des études visant à développer et améliorer le système d'information de l'ITIE afin de faciliter les échanges d'expériences et d'informations entre les Etats membres sur l'application des TIC à l'éducation" (31 C/5, par. 01340). L'ITIE est en train de mettre en place depuis l'an 2000 un **système d'information de l'ITIE** (<http://www.iite.ru>), qui consiste en un site Web de l'ITIE, une base de données pour le "Système d'information sur les technologies de l'information dans l'éducation" et des sites Web spécialisés pour la communication et le travail de groupe, qui ont été employés par exemple pour 10 séminaires de recherche et de formation en ligne. Le site portail répondant à 12 noms de domaine compte quelque 3.000 pages HTML statiques et dynamiques et occupe (sans les éléments graphiques) environ 800 Mo d'espace disque. L'ensemble regroupe environ 38.000 éléments dans 11 bases de données distinctes, dont 481 documents en format PDF et MS-DOC. Les ressources sont consultées tous les mois par quelque 40.000 personnes dans plus de 70 pays, soit un volume de téléchargement de 1,1 Go. On peut trouver des liens renvoyant directement au site portail de l'ITIE sur 500 pages Web.

IV. LA COOPERATION INTERNATIONALE

27. L'Institut entretient des rapports réguliers avec des organisations nationales et internationales intéressées par ses activités (dont le PNUD, l'ISESCO, la Banque mondiale, l'Union européenne, la Ligue des Etats arabes, le BIT (OIT) et l'UNEVOC), avec des fondations (par exemple le Fonds-épargne japonais pour le renforcement des capacités humaines, le fonds de dépôt de l'EPT) et avec des associations professionnelles (par exemple la Conférence des ministres de l'éducation des pays de la Communauté d'Etats indépendants (CEI), le Conseil sur l'éducation des pays de la CEI, l'Académie africaine des langues et les organisations Commonwealth of Learning, International Certificate Conference, Federation of Internet Education, Fédération internationale pour le traitement de l'information et European Residence for Educational Multimedia). L'ITIE s'est efforcé de participer activement au travail de l'Organisation visant à consolider les efforts consentis au plan international pour réaliser les objectifs du Cadre d'action de Dakar et il a présenté les résultats de son travail à l'occasion d'une dizaine de rencontres internationales.

28. L'ITIE est en train de tisser son réseau international d'agents de coordination nationaux chargés de la coopération avec l'ITIE nommés par les commissions nationales pour l'UNESCO et les ministères de l'éducation de 35 pays. Ce réseau a pour objet de renforcer les capacités nationales dans l'application des TIC à l'éducation, dans l'échange d'information et dans les activités de projet et de recherche conjoints, ainsi que de répondre aux besoins éducatifs et aux demandes des Etats membres et de recueillir des avis sur les questions soulevées. Des représentants des agents de coordination nationaux se sont retrouvés à l'occasion d'environ huit réunions de travail à Almaty, Nairobi, Moscou, Dar es-Salaam et Kiev.

V. LES RESSOURCES FINANCIERES

29. Le budget de l'ITIE était alimenté en 2002-2003 par des contributions directes et indirectes (en nature) qui s'élevaient à 4.826.400 dollars des Etats-Unis pour l'exercice biennal, montant comprenant une allocation financière de l'UNESCO de 1.100.000 dollars ; une contribution de la Russie de 766.000 dollars en espèces et de 2.086.000 dollars en nature ; une contribution d'autres institutions russes de 285.000 dollars en nature ; d'autres ressources extrabudgétaires d'un montant de 589.400 dollars, dont les contributions du Fonds de dépôt de l'EPT et du Fonds-en-dépôt japonais pour le renforcement des capacités humaines (*voir Annexe*).

ANNEXE

RECETTES ET DEPENSES EN 2002-2003

A. Recettes à la fin de 2003 (montant estimé)	\$ E.- U.	%
Allocation financière de l'UNESCO	1.100.000	44,8
Contribution du Gouvernement de la Fédération de Russie *	766.000	31,2
Ressources extrabudgétaires, dont :	589.400	24,0
(i) Fonds de dépôt de l'EPT	197.000	
(ii) Fonds-en-dépôt japonais pour le renforcement des capacités humaines	310.700	
(iii) Projet transversal et fonds décentralisés	57.800	
(iv) Ministère de l'éducation de la Fédération de Russie	19.700	
TOTAL	2.455.400	100,0
B. Dépenses arrêtées à la fin de 2003 (montant estimatif)		
Personnel de l'UNESCO	687.400	28,0
Activités de programme	880.000	35,8
Conseil d'administration et administration générale	122.000	5,0
Services d'entretien, chauffage, électricité, sécurité et personnel détaché par la Fédération de Russie	766.000	31,2
TOTAL	2.455.400	100,0
C. Contributions en nature (estimation)		
Contributions en nature ne figurant pas dans les comptes de l'ITIE :		
Gouvernement de la Fédération de Russie : location des locaux de l'Institut à titre gracieux	2.086.000	
Contributions des autres institutions aux activités de programme : publications sur papier, conception et développement de logiciels, frais relatifs aux réunions, séminaires et ateliers	285.000	
TOTAL	2.371.000	
D. Total des recettes (sections A + C)		
Total des recettes en espèces (section A) et en nature (section C) :	4.826.400	

* En espèces, hors compte spécial de l'ITIE.